

AVANT L'ART. 5

N° 7 Rect.

## ASSEMBLEE NATIONALE

30 mars 2005

---

TRANSPOSITION DU DROIT COMMUNAUTAIRE  
A LA FONCTION PUBLIQUE - (n° 2210)

## AMENDEMENT

N° 7 Rect.

présenté par  
M. MOREL-A-L'HUISSIER, rapporteur  
au nom de la commission des lois

### ----- AVANT L'ARTICLE 5

Rédiger ainsi l'intitulé du chapitre II :

« Ouverture de la fonction publique aux ressortissants communautaires et mobilité des agents ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Simplification de l'intitulé.